



Communiqué de presse

Audition par la mission parlementaire sur la prostitution Michèle Vianès, Vice-présidente de la CLEF Assemblée Nationale, Paris, 26 octobre 2010

Pour la *Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes (CLEF)*, le système prostitutionnel est un des piliers de l'inégalité sexuelle et des violences envers les femmes. La servitude, volontaire ou forcée, des prostitué-e-s exige de s'attaquer aux proxénètes : proxénètes et « clients ».

Le système prostitutionnel repose sur le pouvoir donné par l'argent à l'encontre de **personnes vulnérables à l'exploitation sexuelle**, en fonction de facteurs personnels, socio-économiques, politiques, en difficulté financière -étudiantes, salariées aux fins de mois difficiles.

La CLEF participe à la campagne du *Lobby Européen des Femmes (LEF)* « **Pour une Europe libérée de la prostitution** » (lancement le 2 décembre à Bruxelles) et appuie le projet de directive européenne qui exigerait des Etats membres des « mesures appropriées contre la demande qui promeut toutes les formes d'exploitations liées à la traite des Êtres humains. »

Ainsi la pénalisation des clients, les politiques d'aide à la sortie de l'enfermement pour les prostituées font qu'aujourd'hui, la Suède n'est pas une destination des trafics de prostituées pour les mafias proxénètes. **A contrario, les pays « réglementaristes » voient un accroissement des violences.** Le rapport des gouvernements allemand ou néerlandais montrent que ni les conditions de vie des prostituées, ni la sécurité des femmes ne se sont améliorées. Le client est roi : en mettant le prix, ses désirs de rapports sans préservatif, ainsi qu'avec des filles et garçons très jeunes sont satisfaits. Les maisons closes permettent de contrôler les prostitué-e-s, en grande vulnérabilité, et non les clients. L'exploitation sexuelle des enfants est facilitée partout où les « industries » du sexe sont tolérées.

La légalisation du proxénétisme industriel du sexe a pour corollaire la légitimation des clients comme consommateurs de sexe et non la liberté pour les prostituées. On revient aux **schémas archaïques : les prétendus besoins irrépessibles des hommes et l'objetisation, la chosification du corps des femmes.**

Tant que « l'acheteur » sera considéré comme irresponsable, aucune solution ne pourra être efficace. **Poser l'interdit, par la loi**, de l'achat d'un acte sexuel, est le fondement d'une éducation non sexiste pour que les enfants, filles et garçons, se construisent en adulte respectueux de leur corps et de celui d'autrui.

Considérer la prostitution comme un « travail du sexe » **est une atteinte intolérable à la dignité humaine. Le corps humain n'est pas une marchandise ! Il est digne d'être protégé de toute exploitation et commercialisation.**

La CLEF exige :

- L'abrogation du délit de racolage et la mise en place des politiques efficaces d'alternatives à la prostitution pour toutes les personnes désirant quitter l'enfermement prostitutionnel,
- **La pénalisation des proxénètes et des « clients », que « l'achat sexuel » concerne des personnes prostituées mineures ou majeures.**